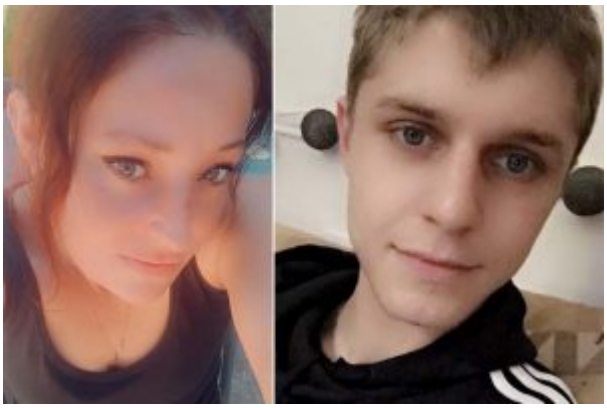
Nexon (87) : Cécilia et son voisin Pierrick, tués à l’arme blanche par Abdelkader et David, ils ont ensuite enfermé les 3 enfants dans leur chambre et y ont mis le feu (MàJ : ouverture du procès)

07/10/2024 à 10h24



07/10/2024

D’après les éléments de l’enquête recueillis, le jeune homme se trouvait sur place, dans cette petite maison de ville, pour protéger Cécilia Peroux, 33 ans, qui craignait la venue de son ex-compagnon. Le retour, plus exactement. Abdelkader B., décrit comme un homme violent et jaloux que la jeune trentenaire avait quitté quelques jours auparavant. « Ce n’était pas la première fois qu’elle demandait à un voisin de faire attention, elle avait peur », souligne Hélène Berthier. « Pierrick, toujours prêt à aider, n’a pas hésité une seconde

à lui venir en aide », complète sa mère. Un héros, titrera même la presse locale.

Mais ce soir-là, Abdelkader B., est venu accompagné de David M., un homme qu'il aurait rencontré en prison. « Les deux mis en cause ont pénétré dans l'habitation puis tué les deux victimes avant d'y mettre le feu sachant que des enfants s'y trouvaient », avait détaillé à l'époque des faits le procureur de la République de Limoges, Baptiste Porcher.

Le Parisien

19/06/2021

Deux hommes ont été mis en examen et placés en détention provisoire ce vendredi. Ils sont accusés d'avoir commis un double homicide et d'avoir tenté de tuer trois enfants, à Nexon (Haute-Vienne) dans la nuit du 15 au 16 juin. Bien connus de la justice, ils sont en état de récidive légale.

Le procureur de la République de Limoges, Baptiste Porcher, a annoncé dans un communiqué ce vendredi l'ouverture d'une information judiciaire des chefs de « meurtre sur conjoint, meurtre accompagné d'un autre crime et tentatives de meurtres sur mineur de 15 ans » à l'encontre d'Abdelkader B. et David M., les deux auteurs présumés de ces actes d'une grande cruauté, qui encourent désormais la réclusion criminelle à perpétuité. Ils ont tous les deux été mis en examen pour ces faits commis en état de récidive légale, *« les deux mis en cause ayant déjà été condamnés pour des délits graves »*, a précisé le magistrat. A ce stade des investigations, la prémédication n'a pas été retenue dans cette affaire.

« Il ressort des premiers éléments de l'enquête que les deux mis en cause ont pénétré dans l'habitation puis tué les deux victimes avant d'y mettre le feu sachant que les enfants s'y trouvaient », a détaillé le magistrat, soulignant au sujet des trois enfants qui ont échappé à la mort que *« la qualité de la*

réaction et le sang froid de l'aînée » leur ont permis « *de survivre jusqu'à l'arrivée des secours* ».

Ils étaient « *tous les deux manifestement décédés avant l'incendie* » a indiqué le procureur. **L'autopsie de la mère de famille de 33 ans a montré qu'elle avait été poignardée à trois reprises, dont deux fois au niveau de la nuque. Quant à la seconde victime âgée de 23 ans, elle a reçu de nombreux coups à l'arme blanche. « *C'était quelque chose de plus violent* » la concernant, a indiqué le magistrat** au quotidien *Le Populaire du Centre*. L'homme se trouvait dans le logement car Cécilia Peroux « *l'avait sollicité pour la protéger, craignant une réaction de son ancien compagnon* » dont elle s'était séparée quelques jours plus tôt.

Les deux mis en cause sont biens connus de la justice. Abdelkader B. était suivi dans le cadre d'un sursis probatoire, suite à une condamnation datant de 2019 pour des violences conjugales commises sur une autre victime. Il respectait néanmoins les obligations et interdictions qui lui avaient été imposées précise le quotidien régional. Son complice présumé, David M., était quant à lui connu jusqu'ici pour des faits de vols, d'affaires liées aux stupéfiants, de dégradations et d'atteintes aux biens. Il avait notamment écopé en 2020 de trois ans de prison ferme pour une agression en Dordogne.

[…]

Actu17

La mère de Pierrick réagit sur son

Facebook :

« Ils t’ont massacré, brulé ton corps… »

18/06/2021

Il est « triste et malheureux ». Depuis qu’il a appris le meurtre de son ancienne compagne et mère de sa fille aînée, Mickaël espère que « justice sera faite ». Cécilia Peroux, mère de 33 ans, a été sauvagement tuée dans la nuit du 15 au 16 juin à son domicile de Nexon, petite ville de Haute-Vienne. Abdelkader B., son compagnon du moment, avec qui les relations étaient très tendues, a été interpellé et devrait être mis en examen pour ce crime, avec un présumé complice. Il est soupçonné d’avoir tué Cécilia et un voisin qui se trouvait là, puis d’avoir mis le feu à la maison, alors que les trois enfants de la victime étaient toujours présents. Ils ont été sauvés de justesse par les pompiers.

Pendant huit ans, de 2000 à 2008, Mickaël a partagé la vie de Cécilia Peroux. Malgré leur rupture, ils demeuraient en très bons termes et se voyaient souvent. « C’était une personne gentille, très sincère et à l’écoute des autres. Quand on avait besoin d’elle, elle était là. Cécilia adorait ses enfants, elle en était très proche. Elle aimait les sortir au restaurant », se souvient-il avec émotion. Mickaël esquisse le portrait d’une amatrice de musique, de zouk surtout, et de soirées barbecue, en famille ou entre amis.

Le Parisien

Les pompiers découvrent trois enfants qui crient à l’une des trois fenêtres du premier étage. Les flammes ont déjà noirci

une partie de la façade.

Les pompiers mettent les trois enfants en sécurité, maîtrisent le sinistre et découvrent, au rez-de-chaussée, les corps de deux adultes. Il s'agit de Cecilia Peroux, qui aurait eu 34 ans en août prochain, et de son voisin Pierrick Berthier, âgé d'une vingtaine d'années.

Les pompiers prennent en charge les enfants, deux filles de 8 et 13 ans et un garçon de 5 ans, et les conduisent à l'hôpital de la mère et de l'enfant à Limoges.

Les gendarmes se mettent en chasse du compagnon, ou ex-compagnon, de Cecilia Peroux, Abdel B., 25 ans. Il est soupçonné d'avoir tué les deux adultes suite à une dispute, puis d'avoir enfermé les enfants dans une chambre à l'étage de la maison, d'avoir démonté la poignée pour qu'ils ne puissent pas sortir, et d'avoir mis le feu au rez-de-chaussée.

Selon les premières informations, Abdel B. était en couple depuis dix mois avec Cecilia Peroux, mais les choses étaient très tendues entre eux. « Il y avait eu une grosse dispute le week-end dernier, raconte Jessica, la sœur de la victime. J'avais fait une visio avec ma sœur dimanche, et elle m'avait montré des hématomes à ses bras. Je lui avais conseillé d'aller déposer plainte, mais elle n'avait pas voulu.

Selon Jessica, la sœur de la victime, « Abdel était très jaloux, très possessif, et il pouvait se montrer très menaçant. Il avait dit que si ma sœur le quittait, il s'en prendrait à sa famille, mais on ne le croyait pas vraiment.

La Montagne